



REPUBLIQUE DU CONGO



**PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)**

*Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07
Email: pedu_congo@yahoo.fr*

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/12 DU 10 SEPTEMBRE 2012 EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LE CONTROLE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX (2) MARCHES DOMANIAUX A POINTE NOIRE**

Publication du 10 au 12 septembre 2012.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet du 11 février 2011 publié dans le *Development Business*.

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le cofinancement du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre d'un contrat de service de consultants pour le contrôle et la supervision des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Pointe Noire.

La durée de la mission est de treize (13) mois.

L'Unité de Coordination du Projet (UCP-PEEDU), mise en place par le Gouvernement, en collaboration avec les services compétents de la Mairie de Pointe Noire a élaboré les termes de référence pour le choix d'un Maître d'œuvre pour le contrôle et la supervision des travaux de construction de deux (2) marchés domaniaux à Pointe Noire:

- Lot 3: Marché domanial de NGOYO
- Lot 4: Marché domanial de MONGO KAMBA

Le Consultant recruté comme Maître d'œuvre, accèdera à l'étude technique et DAO des travaux en objet auprès de l'UCP-PEEDU.

Il aura la charge du contrôle et de la supervision desdits travaux, notamment la gestion administrative, technique et financière des travaux y compris la réception provisoire et définitive des réalisations.

Le coordonnateur de l'unité de coordination du PEEDU invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter les dits services.

Le dossier de la manifestation d'intérêt comportera les renseignements suivants :

- l'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail) ;
- les compétences du candidat pour la mission notamment l'indication de références techniques vérifiables en missions similaires précisant la liste des précédents clients avec noms et adresses, l'année de la prestation, le coût de la mission.

Un consultant (firme) sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2^{ème} étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics et aux heures suivantes : 9 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le mercredi 26 septembre 2012 à 14 heures précises.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU

Maurice BOUESSO.